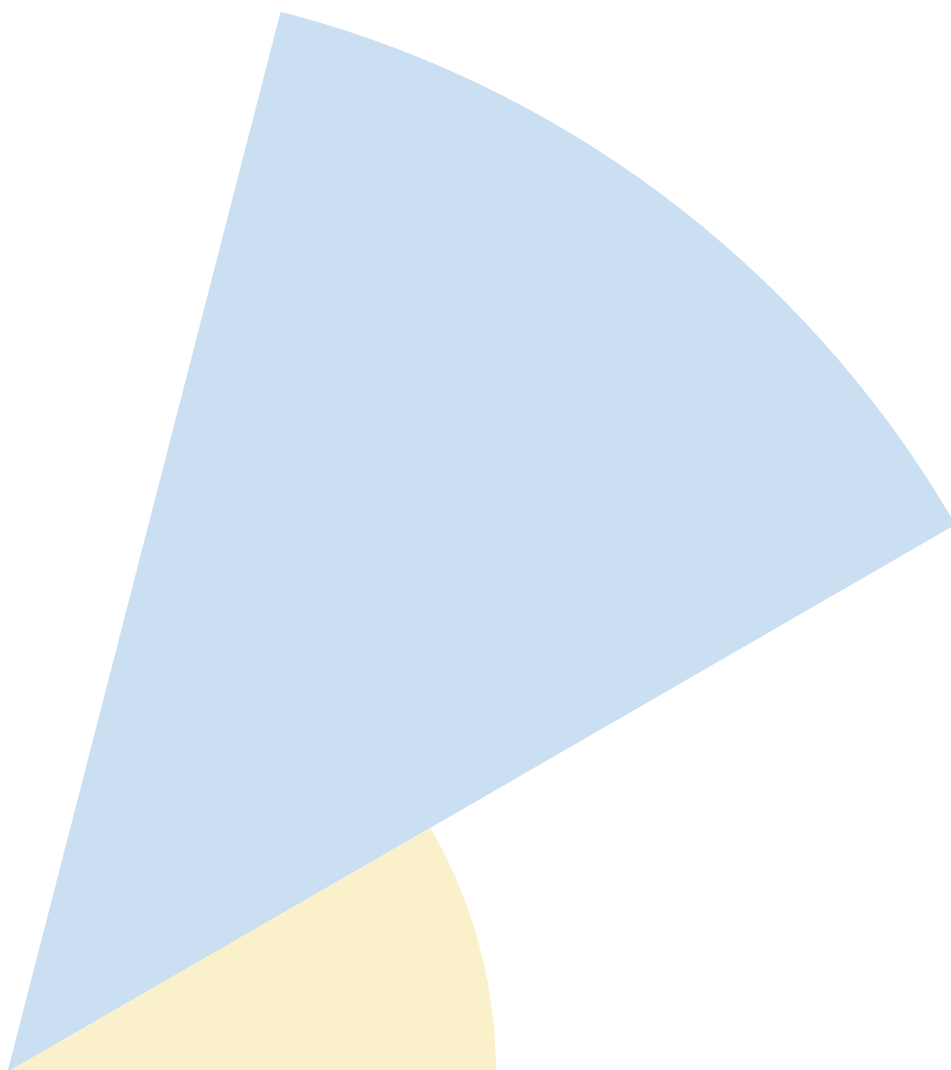


Attractivité économique



Le territoire a perdu des emplois mais reste industriel

Sur le plan économique, le Pays du Bocage offre 33 300 emplois en 2017. Le système productif s'appuie, plus qu'ailleurs, sur l'industrie, notamment agro-alimentaire et métallurgique, qui fournit un emploi sur quatre, mais aussi l'agriculture qui, elle, est tournée vers l'élevage. Le territoire a perdu 3 000 emplois entre 2007 et 2017, dont la moitié dans l'industrie, mais aussi dans la construction, le commerce et les autres services marchands. Les dernières années ont néanmoins connu une stabilisation des effectifs. Pour autant, cette contraction de l'emploi ne s'est pas répercutée en totalité sur le chômage local mais a été absorbée pour les deux tiers par une diminution de la population active. Au cours de cette période, les industries agro-alimentaires et les services non marchands ont constitué les seuls moteurs de l'emploi local. Les effectifs des activités de services aux personnes âgées ont progressé d'un quart en dix ans, en réponse aux besoins croissants liés au vieillissement démographique.

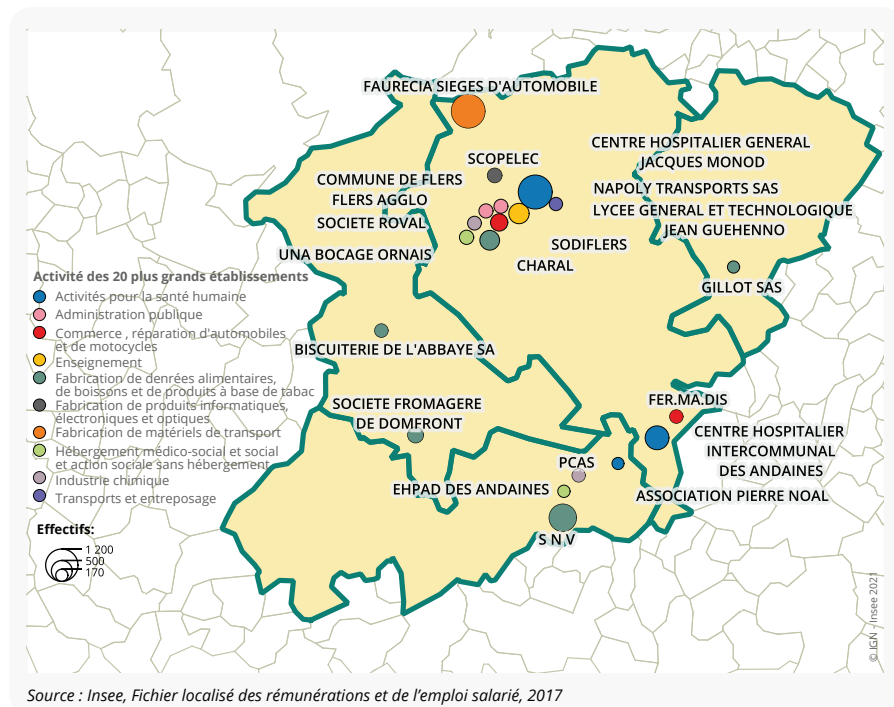
Les principaux établissements se concentrent autour de Flers, La Ferté Macé et Rives d'Andaine

Comme dans la plupart des territoires, les grands établissements du Pays du Bocage se concentrent autour des pôles urbains. À ce titre, neuf des 20 principaux établissements se situent à Flers, trois à

Rives d'Andaine et deux à La Ferté Macé ► **figure 24**.

L'économie locale du Pays du Bocage offre 33 300 emplois en 2017, et le système productif est fortement structuré par l'industrie qui fournit 24 % des emplois en 2017, le pays du Bocage Ornaïs compte ainsi 40 % d'emplois industriels en plus que les territoires de comparaison

► 24. Les 20 principaux établissements du territoire en 2017



(presque deux fois plus dans l'industrie agro-alimentaire et cinq fois plus dans la fabrication de matériels de transport ; ► **figure 25**). Ces emplois industriels sont fortement concentrés au sein de grands établissements puisque les huit principaux rassemblent la moitié des effectifs de ce secteur. Avec 2 900 postes en 2017, les industries agro-alimentaires représentent plus du tiers de ces emplois industriels. Les principaux établissements agro-alimentaires réalisent leur activité dans le domaine de la transformation des viandes (SNV, Charal), de la production de fromage (Société Fromagère de Domfront, Gillot) ou de biscuits (Biscuiterie de l'Abbaye). La fabrication de matériels de transport arrive ensuite avec 1 500 emplois, principalement autour du groupe Faurecia, premier employeur du territoire qui fabrique des sièges d'automobiles à Caligny et des systèmes d'échappement à Messei. Les secteurs de la métallurgie, du travail du bois et des industries du papier, de l'industrie chimique et de la plasturgie offrent parallèlement plusieurs centaines d'emplois chacun. Du fait de cette forte spécificité industrielle, les activités tertiaires marchandes sont moins présentes, avec 31 % des emplois en 2017, soit 6 points de moins que dans les territoires de comparaison. Le secteur non marchand offre lui aussi 31 % des emplois, notamment autour des centres hospitaliers de Flers et de La Ferté Macé, ou encore des établissements scolaires.

► 25. Évolution de l'emploi entre 2007 et 2017 par secteur d'activité

	Pays du Bocage Ornois				Territoires de comparaison	
	Effectifs 2017		Évolution 2007-2017		Effectifs 2017, en %	Évolution 2007-2017, en %
	en nombre	en %	en nombre	en %		
Agriculture, sylviculture et pêche	2 348	7	-303	-11	6	-14
Industrie, dont :	7 894	24	-1 738	-18	17	-15
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 916	9	+240	+9	5	-6
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	525	2	+	+	1	-27
Industrie chimique et pharmaceutique	455	1	-42	-8	1	-40
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et d'autres produits minéraux non métalliques	361	1	-41	-10	2	-11
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	841	3	-566	-40	3	-5
Fabrication de matériels de transport	1 527	5	-661	-30	1	+6
Construction	2 283	7	-495	-18	8	-13
Commerce, transports et services divers, dont :	10 247	31	-1 035	-9	37	+5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3 621	11	-490	-12	13	+1
Transports et entreposage	1 059	3	-40	-4	4	+0
Hébergement et restauration	901	3	-151	-14	4	+9
Activités financières et d'assurance	551	2	-65	-11	2	+8
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	622	2	-12	-2	3	+33
Activités de services administratifs et de soutien	1 613	5	-169	-9	5	+10
Arts, spectacles et activités récréatives	373	1	+138	+59	1	+19
Administration publique, enseignement, santé et action sociale, dont :	10 417	31	+315	+3	32	+9
Administration publique	1 998	6	+194	+11	8	+4
Enseignement	2 409	7	-323	-12	8	+4
Activités pour la santé humaine	2 793	8	+117	+4	6	+7
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	3 217	10	+327	+11	10	+20
Ensemble	33 190	100	-3 254	-9	100	-1

Lecture : les cases surlignées en orange (respectivement en bleu) identifient les secteurs d'activité qui ont connu une hausse sensible (respectivement une baisse sensible) de l'emploi dans le Pays du Bocage entre 2007 et 2017.

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2017, exploitations complémentaires.

Le fléchissement de l'emploi industriel se répercute sur d'autres secteurs d'activité

Entre 2007 et 2017, un peu plus de 3 000 emplois ont disparu dans le Pays du Bocage, soit une baisse de 9 %, plus marquée que dans les territoires de comparaison, y compris parmi les territoires isolés (respectivement - 1 % et - 6 %). Au cours de cette période, seuls deux d'entre eux, situés en région Hauts-de-France, ont connu un repli de l'emploi plus important. Cependant, à l'échelle de la zone d'emploi de Flers, un territoire qui recoupe assez bien celui du Pays du Bocage, l'emploi s'est stabilisé à partir de 2015.

Le repli de l'emploi résulte en premier lieu du fléchissement de l'industrie (- 18 %), un secteur qui a concentré la moitié des postes perdus, en particulier dans la fabrication de matériels de transport et la métallurgie ► **figure 25**. Ces deux dernières activités ont perdu respectivement 30 % et 40 % de leurs effectifs en 10 ans, bien plus qu'en France métropolitaine (- 18 %). Seules les industries agro-alimentaires, activité phare du territoire, ont créé des emplois industriels au cours de cette période (+ 9 %), dans un contexte de baisse au niveau national (- 6 %). La transformation des viandes a notamment créé des emplois dans le Pays du Bocage. Mais le recul de l'emploi industriel se répercute aussi sur des secteurs tertiaires qui lui sont liés, comme les activités de services administratifs et de soutien (- 9 %) dont relève le travail intérimaire, ou les

transports et l'entreposage (- 4 %). La construction et les services marchands ont également subi d'importantes contractions d'effectifs, notamment dans le commerce (- 12 %), l'hébergement et la restauration (- 14 %), alors que ces secteurs se développent dans les territoires de comparaison. Seuls les services non marchands ont créé des emplois dans le Pays du Bocage (+ 3 %, soit 300 postes). Cette croissance est portée par l'administration publique territoriale, les activités pour la santé humaine, ainsi que l'hébergement médico-social qui est lui dynamisé par le vieillissement de la population. Du fait du repli démographique et donc de la baisse du nombre d'élèves, les effectifs de l'enseignement ont, quant à eux, diminué de 12 %.

L'évolution de l'emploi est contrastée selon les territoires

Au-delà de ces évolutions sectorielles, la dynamique de l'emploi a été différente selon les territoires du Pays du Bocage. Entre 2007 et 2017, les pertes d'emplois, notamment industriels, se sont ainsi concentrées dans la CA Flers Agglo et la CC Domfront Tinchebray Interco.

Dans la CA Flers Agglo, l'emploi a reculé de 10 % tous secteurs confondus ► **figure 26**, mais la perte atteint 25 % dans la seule industrie. Cette baisse, particulièrement forte entre 2007 et 2012 et liée à la crise économique de 2008-2010, a touché principalement la métallurgie et la fabrication de matériels de transport,

conséquence de suppressions de postes chez Faurecia. Les pertes d'emploi ont également été nombreuses dans le commerce et la construction, seul l'emploi agricole s'est maintenu. L'unité urbaine de Flers a, quant à elle, perdu 17 % de ses emplois, du fait notamment du transfert d'un établissement Faurecia à Caligny, une commune située à l'extérieur de cette agglomération.

Dans la CC Domfront Tinchebray Interco, l'emploi industriel a reculé de 12 % entre 2007 et 2017. Là encore, le secteur de la métallurgie a été particulièrement impacté avec la fermeture de multiples petites entreprises du secteur de la quincaillerie, autour de Tinchebray-Bocage lors de

► 26. Évolution de l'emploi par territoire entre 2007 et 2017

	Emploi en 2017	Évolution 2007-2017	
		Nombre	%
Pays du Bocage Ornois, dont :	33 319	-3 040	-8,4
CA Flers Agglo, dont :	21 059	-2 339	-10,0
unité urbaine de Flers	11 284	-2 364	-17,3
unité urbaine de La Ferté Macé	3 282	-508	-13,4
CC Domfront Tinchebray Interco, dont :	5 159	-654	-11,3
unité urbaine de Tinchebray-Bocage	1 462	-237	-13,9
unité urbaine de Domfront en Poiraise	2 288	-265	-10,4
CC Andaine - Passais, dont :	5 252	-78	-1,5
unité urbaine de Bagnoles de l'Orne Normandie	1 275	+64	+5,3
CC du Val d'Orne	1 848	+31	+1,7
Territoires de comparaison	-	-	-0,5

Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2017, exploitations principales.

► 4. Une hausse limitée du chômage du fait de la baisse de la population active

Le recul de l'emploi entre 2007 et 2017 a eu un impact limité sur l'évolution du chômage. Au cours de cette période, le Pays du Bocage a perdu 3 040 emplois et le nombre de chômeurs n'a augmenté que de 750 personnes, soit 25 % du nombre des emplois perdus. C'est la baisse du nombre d'actifs (- 1 990) qui a absorbé l'essentiel des pertes d'emplois, à hauteur de 65 %. Ce recul de la population active résulte avant tout d'une diminution de la population à chaque âge entre 20 et 60 ans, elle-même due au reflux continu des naissances dans ce territoire depuis les années 1960, ainsi qu'à un déficit migratoire récurrent pour les jeunes actifs.

Des actifs ont aussi trouvé un emploi en dehors du territoire, et ces navettes domicile-travail supplémentaires correspondent au reste de la baisse de l'emploi (10 %).

Ainsi, en raison de la diminution de la population active, le nombre de chômeurs a augmenté moins rapidement en 10 ans dans le Pays du Bocage que dans les territoires de comparaison (+ 19 % contre + 33 %). En 2017, le chômage touche 12 % de la population active, soit un peu moins que dans les territoires de comparaison (13 %). Le repli de l'emploi a touché majoritairement des emplois masculins (80 %) et ouvriers (68 %).

la crise de 2008-2010 ou du fabricant de machines à bois Lurem à Domfront en Poiraise en 2012. Ces suppressions d'emplois ont été partiellement compensées par des créations dans l'industrie agro-alimentaire.

L'emploi a beaucoup mieux résisté dans la CC Andaine - Passais (- 1,5 %). Le secteur industriel a moins souffert (- 2 %) grâce à la progression des effectifs dans la transformation des viandes. En outre, les services, marchands comme non marchands, ont créé des emplois, comme par exemple dans les activités pour la santé humaine à Bagnoles de l'Orne Normandie.

La CC du Val d'Orne a été le seul EPCI du territoire à bénéficier d'une légère croissance de l'emploi entre 2007 et 2017, bénéficiant du maintien des effectifs dans l'industrie et d'une croissance dans la construction et les services.

L'emploi agricole se maintient dans la CA Flers Agglo

L'agriculture emploie près de 2 350 actifs dans le Pays du Bocage en 2017

► **figure 27**, soit 7 % des emplois du territoire, une proportion supérieure d'un

► 27. Évolution du nombre d'emplois dans l'agriculture par activité entre 2007 et 2017

	2017		2007		Évolution 2007-2017	
	Effectifs	en %	Effectifs	en %	en nombre	en %
Élevage de vaches laitières	1 287	55	1 349	51	-62	-5
Élevage d'autres bovins	273	12	452	17	-179	-40
Élevage de chevaux et d'autres équidés	76	3	113	4	-37	-33
Élevage d'autres animaux	54	2	96	4	-42	-44
Culture	163	7	205	8	-42	-20
Culture et élevage associés	345	15	242	9	+103	+43
Activités de soutien à l'agriculture et exploitation forestière	150	6	194	7	-44	-23
Agriculture	2 348	100	2 651	100	-303	-11

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2017, exploitations complémentaires.

point à celle du référentiel. Entre 2007 et 2017, 300 emplois agricoles ont disparu, correspondant à une baisse de 11 %, un rythme légèrement moins marqué que dans le référentiel (- 14 %). L'emploi agricole s'est cependant maintenu dans la CA Flers Agglo, à la différence du reste du Pays.

L'élevage de vaches laitières constitue l'activité dominante et représente plus d'un emploi sur deux dans ce territoire où les prairies impriment fortement leur marque au paysage. L'emploi agricole a diminué plus fortement dans les exploitations spécialisées dans l'élevage de bovins à viande. En revanche, le nombre d'emplois progresse dans celles qui associent culture et élevage.

On observe par ailleurs que les femmes sont de moins en moins nombreuses à travailler dans l'agriculture (- 25 % en dix ans), conséquence de la diminution du nombre d'exploitations associant les deux membres d'un couple. Le secteur est aussi confronté au vieillissement de ses actifs puisque la part des actifs agricoles âgés de 50 ans ou plus est passée en dix ans de 36 % à 40 %, et la proportion des 60 ans ou plus a presque doublé.

Des besoins en emplois dans les activités de services aux personnes âgées

Les activités de services aux personnes âgées représentent 1 700 emplois en 2017 dans le Pays du Bocage, soit un emploi sur 20 ► **figure 28**. Face aux besoins liés au vieillissement de la population, leur nombre a progressé de 27 % entre 2007 et 2017. Au sein de ces activités, l'aide à domicile reste cependant moins présente que dans les territoires de comparaison, avec 49 emplois dans l'aide à domicile pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus, contre 73 dans le référentiel. On peut ainsi estimer à 300 emplois le déficit dans l'aide à domicile au sein du Pays du Bocage, pour atteindre le même ratio d'emploi dans l'aide à domicile par habitant de 75 ans ou plus que celui constaté dans les territoires de comparaison. Toutefois, cette sous-représentation des emplois dans l'aide à domicile, sur le territoire d'étude, est en partie compensée par une plus forte proportion d'emplois dans l'hébergement médicalisé (2,3 % contre 1,9 % dans le référentiel, ce qui correspond à une centaine de postes). Par ailleurs, la problématique du vieillissement des actifs se pose également dans ce secteur, plus de 40 % des aides à domicile et des infirmiers étant âgés d'au moins 50 ans.

► 28. Emplois dans les activités de services aux personnes âgées par activité en 2017 et évolution entre 2007 et 2017

Activités	Effectifs	Pays du Bocage Ornaïs		Territoires de comparaison			
		Part dans l'emploi total, en %	Part des 50 ans ou plus, en %	Évolution 2007-2017 en nombre	en %	Part dans l'emploi total, en %	Part des 50 ans ou plus, en %
Activités des infirmiers et des sages-femmes	204	0,6	42,3	+101	98,1	0,7	33,2
Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	73	0,2	31,3	-11	-13,1	0,4	26,0
Aide à domicile	577	1,7	47,1	+126	27,9	2,2	46,5
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	755	2,3	32,4	+97	14,7	1,9	29,7
Hébergement social pour personnes âgées	85	0,3	23,7	+46	117,9	0,3	35,3
Ensemble	1 694	5,1	38,1	+359	26,9	5,5	36,8

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2017, exploitations complémentaires.

► 29. Nombre d'emplois touristiques mensuel moyen en 2017

Activités touristiques	Pays du Bocage Ornaïs		Territoires de comparaison
	Nombre	en %	en %
Artisanat	23	2,4	2,9
Commerce de détail alimentaire	67	6,9	3,4
Commerce de détail non alimentaire	77	7,9	7,4
Grandes surfaces	78	8,0	7,2
Sport et loisirs	114	11,7	11,7
Hébergement	260	26,8	31,2
Restauration, cafés	93	9,6	23,4
Patrimoine et culture	8	0,8	5,1
Offices de tourisme	31	3,2	1,6
Soins	194	20,0	2,7
Autres	26	2,7	3,4
Ensemble	971	100,0	100,0

Source : Insee, Déclarations sociales nominatives (DSN) 2017 ; ACOSS 2017.

Bagnoles de l'Orne Normandie concentre la moitié des activités touristiques

En 2017, les activités liées à la présence des touristes ► **définitions** offrent 970 emplois dans le Pays du Bocage, soit 3,3 % de l'emploi total du territoire, contre 4,0 % dans les territoires de comparaison ► **figure 29**. Près de la moitié de ces emplois est liée aux activités d'hébergement et de soins. Ces activités sont très développées dans la station thermale de Bagnoles de l'Orne Normandie qui concentre à elle seule 460 emplois touristiques. Dans cette commune, près de deux emplois sur cinq sont ainsi liés à l'activité touristique. Entre 2009 et 2017, le nombre d'emplois touristiques a progressé de 4 % dans le Pays du Bocage (croissance néanmoins

moitié moins élevée que dans les territoires de comparaison), à la faveur du développement des soins (+ 47 %), liés au secteur thermal. À l'inverse, l'emploi touristique s'est replié dans les secteurs de la restauration (- 10 %) et de l'hébergement (- 16 %).

Les capacités d'accueil des touristes sont très largement dominées par les résidences secondaires qui représentent 90 % de la capacité d'accueil touristique du Pays du Bocage en 2017. En revanche, les campings n'en représentent que 6 %, contre 20 % dans les territoires de comparaison, et les hôtels 4 %. C'est naturellement encore Bagnoles de l'Orne Normandie qui concentre la majorité des chambres d'hôtels du territoire (55 %), ainsi que 31 % des résidences secondaires.

Plus de la moitié de la baisse de l'emploi résulte de suppressions de postes dans les établissements pérennes

Proportionnellement au nombre d'établissements actifs, les créations de structures nouvelles sont légèrement moins dynamiques que dans les territoires comparables, même si l'écart tend à se réduire.

Entre 2008 et 2017, la baisse de l'emploi dans ce territoire résulte en premier lieu de pertes nettes d'effectifs dans les établissements pérennes. L'insuffisance d'emplois apportés par les structures nouvellement créées pour compenser les suppressions dans les autres structures ne fait que renforcer la cause principale. Les transferts d'établissements entre ce territoire et l'extérieur n'ont joué qu'un rôle marginal dans le recul de l'emploi au cours de cette période.

Le système productif du Pays du Bocage repose sur 4 445 établissements actifs au 1^{er} janvier 2018. Parmi ces établissements, 63 % relèvent du secteur du commerce, du transport ou des services divers (abrégé « tertiaire marchand » dans la suite de cette étude), 14 % de la construction, 13 % de l'administration publique et 10 % de l'industrie. Cette structure sectorielle est restée stable entre 2006-2008 et 2016-2018 et ne se démarque pas de celle des territoires de comparaison. En revanche, les établissements du Pays du Bocage emploient plus souvent des salariés que ceux du référentiel (38 % contre 30 %).

Les créations d'établissements restent moins dynamiques

Au cours des années 2016-2018, 438 établissements ont été créés en moyenne chaque année. Les deux tiers de ces créations relèvent du secteur tertiaire marchand. En comparaison avec celui des années 2006-2008, le nombre de créations d'établissements a augmenté de 38 %, une croissance moins vive que dans les territoires du référentiel (+ 58 %). Hors micro-entrepreneurs, les créations d'établissements ont reculé de 5 % dans le Pays du Bocage contre une progression de 4 % dans le référentiel, et la part des micro-entrepreneurs parmi les créateurs est aussi légèrement moins élevée (31,2 % contre 34,6 % ; ► **figure 30**). Parmi les EPCI du Pays du Bocage, la part des micro-entrepreneurs parmi les créateurs en 2016-2018 dépasse 36 % dans les CC

Domfront Tinchebray Interco et Val d'Orne, contre moins de 30 % dans les deux autres EPCI. Cette proportion n'apparaît pas liée à l'évolution de l'emploi dans ces différents territoires.

Rapportées au nombre moyen d'établissements de la période 2016-2018, ces 438 créations annuelles correspondent à un taux de création d'établissements ► **définitions** de 9,9 %, une valeur assez uniforme entre les différents EPCI du Pays du Bocage. Les créations d'établissements

restent un peu moins dynamiques que dans les territoires de comparaison où le taux atteint 11,4 % en 2016-2018. En la matière, la situation relative du Pays du Bocage tend toutefois à s'améliorer avec un écart, par rapport aux territoires de comparaison, qui diminue (de 1,5 point en 2016-2018 contre 2,3 points en 2006-2008). Au regard de ce référentiel de comparaison, le dynamisme de la création d'établissements apparaît, dans le Pays du Bocage, en retrait dans chacun des grands secteurs d'activité ► **figure 31**.

► 30. Taux de création d'établissements par EPCI

	Taux moyen de création dans les établissements 2006-2008, en %	Taux moyen de création dans les établissements 2016-2018, en %	Part des micro-entrepreneurs dans les créations 2016-2018, en %
Pays du Bocage Ornois	8,3	9,9	31,2
CA Flers Agglo	8,5	9,9	29,6
CC Andaine - Passais	8,2	10,2	36,4
CC Domfront Tinchebray Interco	7,6	9,7	29,4
CC Val d'Orne	8,6	10,5	37,8
Territoires de comparaison	10,6	11,4	34,6

Lecture : Au cours de la période de 2006 à 2008, le nombre moyen de créations d'établissements dans le Pays du Bocage chaque année correspond à 8,3 % du nombre d'établissements actifs en moyenne au cours de cette période.
Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements.

► 31. Taux de création d'établissements par secteur d'activité

	Taux moyen de création d'établissements 2006-2008		Taux moyen de création d'établissements 2016-2018	
	Pays du Bocage Ornois	Territoires de comparaison	Pays du Bocage Ornois	Territoires de comparaison
Tous secteurs	8,3	10,6	9,9	11,4
Industrie	4,6	6,7	6,6	9,9
Construction	8,6	12,0	8,0	9,6
Commerce, transport et services divers	9,2	11,4	10,7	12,2
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	6,4	7,9	10,8	11,0
Part des auto-entrepreneurs dans les créations, en %	-	-	31,2	34,6

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements.

À un niveau sectoriel plus fin, ces créations sont à l'inverse légèrement plus dynamiques que dans le référentiel dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (10,1 % contre 9,7 %), pourtant en perte d'emplois, et dans l'information et la communication (18,2 % contre 17,7 %).

Les transferts d'établissements vers le Pays du Bocage ne compensent plus les départs

Les transferts d'établissements

► **définitions** de l'extérieur vers le Pays du Bocage ont doublé en dix ans, et celui des transferts en sens inverse a été multiplié par 2,5 ► **figure 32**. Le solde entre les transferts entrants et sortants, équilibré sur la période 2006-2008, devient déficitaire de 15 établissements sur l'ensemble des années 2016-2018, une situation principalement due aux services non marchands. Le territoire perd donc un établissement pour 1 000 établissements présents en 2016-2018, contre un gain de trois pour 1 000 dans les territoires de comparaison.

Le repli de l'emploi résulte avant tout de réductions d'effectifs dans les établissements pérennes

L'évolution des transferts d'établissements n'est pas le facteur principal de la perte d'emploi sur le territoire. Dans le secteur marchand non agricole, la baisse de l'emploi, entre 2008 et 2017, s'explique avant tout (pour 61 %) par le recul des effectifs dans les établissements pérennes. Les créations d'emplois dans les établissements en croissance ne compensent pas totalement les pertes dans les établissements en recul ► **figure 33**.

Le solde entre les emplois disparus dans les établissements qui ont cessé leur activité et les emplois, moins nombreux, créés dans les établissements qui ont ouvert est responsable, quant à lui, de 37 % de cette diminution. Les transferts d'établissements n'ont eu, pour leur part, qu'un faible impact sur l'évolution de

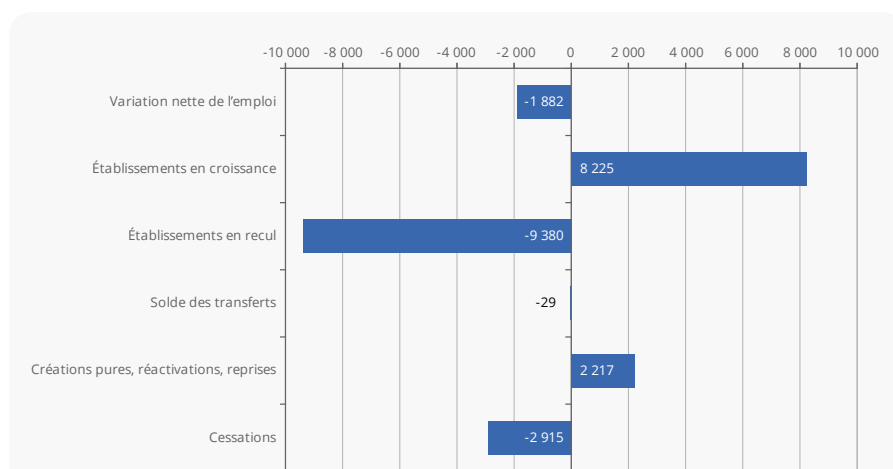
► 32. Transferts d'établissements entre le territoire et l'extérieur

	Pays du Bocage Ornaïs						Territoires de comparaison	
	Arrivées (en provenance de l'extérieur)		Départs (vers l'extérieur de la zone)		Taux annuel moyen de solde des transferts, en %		Taux annuel moyen de solde des transferts, en %	
	2006-2008	2016-2018	2006-2008	2016-2018	2006-2008	2016-2018	2006-2008	2016-2018
Industrie	3	6	4	2	-0,7	+3,0	+2,7	+3,0
Construction	7	8	2	11	+3,0	-1,6	+4,0	+1,0
Commerce, transports et services divers	22	49	28	54	-0,8	-0,6	+2,7	+2,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	8	22	7	33	+0,8	-6,3	+6,3	+5,4
Ensemble	40	85	41	100	-0,1	-1,1	+3,3	+3,0

Lecture : Au cours de l'ensemble de la période 2006 à 2008, 40 établissements précédemment situés en dehors du Pays du Bocage sont venus s'installer dans ce territoire et 41 ont effectué le chemin inverse. Le Pays du Bocage a donc perdu un établissement du fait des transferts d'établissements entre ce territoire et l'extérieur au cours de cette période. Ce solde des transferts d'établissements correspond à la perte de 0,1 établissement en moyenne chaque année entre 2006 et 2008 pour 1 000 établissements actifs en moyenne au cours de cette période.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements.

► 33. Décomposition de l'évolution de l'emploi salarié selon la démographie des établissements de 2008 à 2017



Champ : secteur marchand non agricole

Sources : Insee, Répertoire de Entreprises et des Établissements 2008 à 2017, Clap 2008 à 2015, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) 2016 et 2017.

l'emploi et ne contribuent que pour 2 % à la baisse.

La part de la diminution de l'emploi imputable, entre 2008 et 2017, à l'évolution des effectifs dans les établissements pérennes varie selon les secteurs. De 46 % dans la construction, cette part atteint 66 % dans l'industrie et 69 % dans le secteur tertiaire marchand. Pour ce dernier secteur, les créations et cessations d'établissements contribuent

moins à la réduction des effectifs car, dans les structures nouvelles, les créations d'emplois compensent mieux les destructions dans les établissements disparus. Dans la construction en revanche, les créations et cessations d'établissements, ainsi que les transferts, provoquent plus de la moitié de la baisse des effectifs.

Les enjeux d'accessibilité aux commerces et aux services portent sur les communes rurales

Au sein du Pays du Bocage, les habitants de la CA Flers Agglo bénéficient d'une bonne accessibilité aux équipements et aux services. Les temps d'accès sont à l'inverse parfois assez élevés pour ceux des communes du Val d'Orne ou de la partie sud-ouest du Pays, notamment pour les services qui ne sont offerts que dans les pôles urbains.

Les services liés à la santé libérale ont évolué de façon duale sur le territoire, avec une diminution du nombre de médecins généralistes comme spécialistes, mais une progression de la plupart des catégories paramédicales.

Quant au nombre de commerces, il progresse légèrement, mais cette croissance est principalement portée par les activités liées à l'automobile et aux soins esthétiques. Le nombre de commerces alimentaires diminue et les communes qui en ont gagné, entre 2014 et 2019, sont moins nombreuses que celles qui en ont perdu. En 2019, plus d'une commune sur trois ne possède pas de commerce alimentaire.

Des temps d'accès légèrement plus élevés que dans les territoires de comparaison pour chaque gamme d'équipements

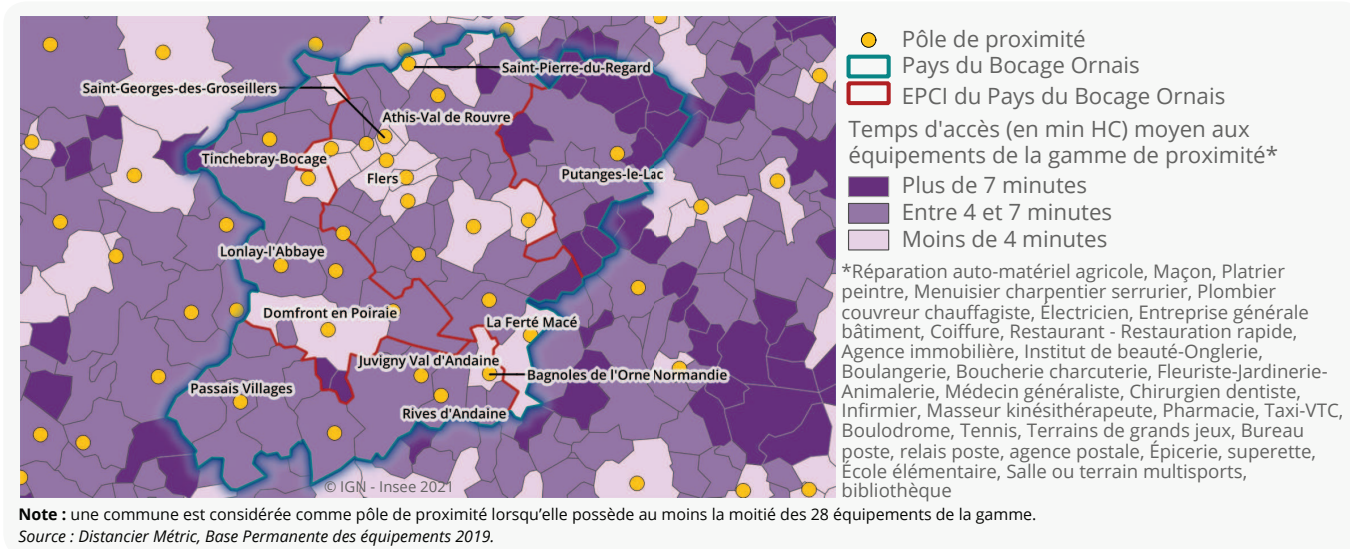
En 2019, les communes du Pays du Bocage possèdent en moyenne 9,8 équipements de la gamme de proximité (gamme de 28 équipements les plus utilisés au quotidien par la population, comme les boulangeries ou les pharmacies ; ► **définitions**), un nombre qui traduit une variété un peu moins développée pour les équipements de proximité que

dans le référentiel (10,8). Le territoire possède néanmoins 26 pôles de proximité ► **figure 34**, chacun d'eux offrant au moins 14 des 28 équipements de cette gamme de service. Ces 26 pôles concentrent par ailleurs trois habitants sur quatre. Ces pôles sont inégalement répartis sur le territoire. Ils sont principalement localisés autour d'un axe allant de Tinchebray-Bocage, au nord-ouest, à Bagnoles de l'Orne Normandie, au sud-est. Compte tenu de sa taille plus importante, la CA Flers Agglo est l'EPCI le mieux équipé avec 14 pôles de proximité.

Les CC Andaine - Passais et Domfront Tinchebray Interco en possèdent respectivement cinq et six et la CC du Val d'Orne un seul (Putanges-le-Lac).

En moyenne, les habitants du Pays du Bocage vivent à 3,5 minutes en voiture des équipements de la gamme de proximité, soit à peine plus que le temps d'accès des territoires de comparaison (3 minutes). Ces temps d'accès sont plus courts dans la CA Flers Agglo (3 minutes), et à peine plus éloignés dans la CC Domfront Tinchebray Intercom et la CC Andaine - Passais (moins

► 34. Temps d'accès moyen en heures creuses aux équipements de la gamme de proximité, en minutes



de 4 minutes). Ils sont en revanche plus importants dans la CC du Val d'Orne (7 minutes), d'autant plus que les pôles des territoires voisins, situés à l'extérieur du Pays du Bocage, ne sont pas plus proches.

Par ailleurs, six communes possèdent au moins 18 des 36 équipements ou services de la gamme intermédiaire ► **définitions**, comme les banques ou les magasins de vêtements. Ces pôles intermédiaires ► **figure 35** rassemblent 40 % de la population et sont majoritairement situés autour d'un axe Flers - La Ferté Macé. Seuls deux d'entre eux, Domfront en Poiraise et Tinchebray-Bocage, se trouvent en dehors de cet axe. Comme pour la gamme de proximité, les temps d'accès aux services intermédiaires sont légèrement supérieurs dans le Pays du Bocage par rapport au référentiel (7,6 minutes en 2019 contre 6,7). Comme pour la gamme de proximité,

les écarts d'accessibilité entre les EPCI du territoire se retrouvent, avec un temps d'accès moyen de moins de 6 minutes dans la CA Flers Agglo contre plus de 13 minutes dans la CC du Val d'Orne.

Flers est le seul pôle de services supérieurs du Pays avec 35 des 42 équipements et services de la gamme correspondante, tels les lycées ou encore les hypermarchés ► **figure 36**. Parmi les pôles de services supérieurs des territoires voisins, Falaise, Argentan et Vire Normandie sont parfois plus proches que Flers et peuvent constituer une alternative pour les habitants de quelques communes de la CC Domfront Tinchebray Interco et de la CC du Val d'Orne. À l'échelle du territoire, les temps d'accès aux services supérieurs sont souvent plutôt élevés, près de 17 minutes en moyenne, soit deux de plus que dans le référentiel. L'accessibilité

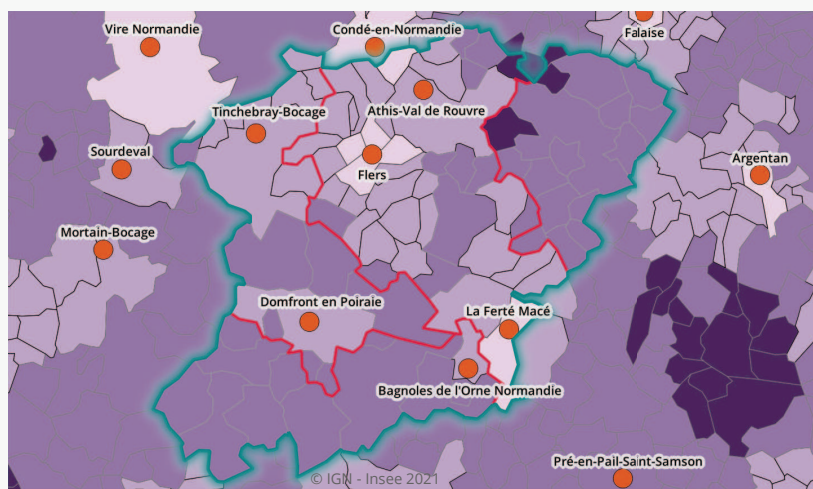
est, en toute logique, meilleure dans la CA Flers Agglo, avec un temps d'accès moyen inférieur à 14 minutes.

Plus encore que ceux de la CC du Val d'Orne, les habitants de la CC Andaine - Passais sont confrontés à des temps d'accès plus longs pour cette gamme de services. Ces temps dépassent en moyenne 23 minutes, en particulier dans la pointe sud-ouest de ce territoire.

Une progression du nombre de professionnels paramédicaux

Au-delà des temps d'accès, le nombre d'équipements et/ou de services a parfois évolué. Entre 2014 et 2019 le nombre de médecins généralistes a diminué, tout comme celui des chirurgiens-dentistes, des ophtalmologues, des gastro-entérologues,

► 35. Temps d'accès moyen en heures creuses aux équipements de la gamme intermédiaire, en minutes

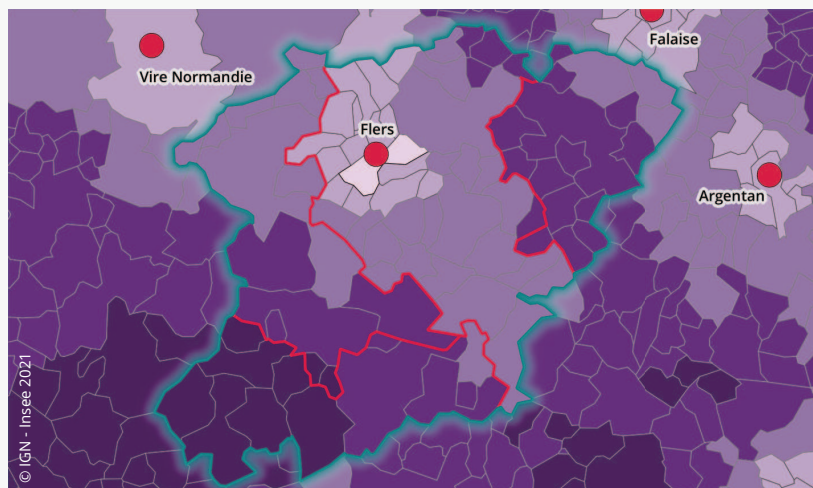


- Pôle intermédiaire
 - ▭ Pays du Bocage Ornaïs
 - ▭ EPCI du Pays du Bocage Ornaïs
- Temps d'accès (en min HC) moyen aux équipements de la gamme intermédiaire*
- Plus de 15 minutes
 - Entre 10 et 15 minutes
 - Entre 5 et 10 minutes
 - Moins de 5 minutes

*Police, Gendarmerie, Centre de finances publiques, Banque Caisse d'épargne, Pompes funèbres, Contrôle technique automobile, Écoles de conduite, Vétérinaire, Pressing-Laverie automatique, Supermarché, Librairie papeterie journaux, Magasin vêtements, Magasin équipements du foyer, Magasin chaussures, Magasin électroménager - matériel audio/video, Magasin meubles, Magasin articles de sports - loisirs, Horlogerie Bijouterie, Magasin d'optique, Magasin de matériel médical et orthopédique, Station service, Collège, Sage-femme, Orthophoniste, Pedicure-podologue, Psychologue, Laboratoire d'analyses médicales...

Note : une commune est considérée comme pôle intermédiaire lorsqu'elle possède au moins la moitié des 36 équipements de la gamme.
Source : Distancier Métric, Base Permanente des équipements 2019.

► 36. Temps d'accès moyen en heures creuses aux équipements de la gamme supérieure, en minutes



- Pôle supérieur
 - ▭ Pays du Bocage Ornaïs
 - ▭ EPCI du Pays du Bocage Ornaïs
- Temps d'accès (en min HC) moyen aux équipements de la gamme supérieure*
- Plus de 25 minutes
 - Entre 20 et 25 minutes
 - Entre 15 et 20 minutes
 - Entre 10 et 15 minutes
 - Entre 5 et 10 minutes

*Réseau de proximité Pôle Emploi, Location auto-utilitaires légers, Agence travail temporaire, Hypermarché, Produits surgelés, Poissonnerie, Magasin revêtements murs et sols, Parfumerie-Cosmétique, Formation santé, Centre formation d'apprentis (hors agriculture), Établissement santé court séjour, Établissement santé moyen séjour, Établissement santé long séjour, Établissement psychiatrique avec hébergement, Urgence, Centre de santé, Structure psychiatrique en ambulatoire, Dialyse...

Note : une commune est considérée comme pôle supérieur lorsqu'elle possède au moins la moitié des 47 équipements de la gamme.
Source : Distancier Métric, Base Permanente des équipements 2019.

des gynécologues et des psychiatres libéraux. Mais dans le même temps, un pneumologue et des sages-femmes libérales se sont installés ► **figure 37**. L'évolution de la démographie paramédicale est quant à elle aussi plutôt favorable, notamment en matière d'infirmiers. Cette croissance substantielle peut correspondre à la croissance du besoin dans un contexte de vieillissement démographique, même si le repli du nombre de généralistes demeure un enjeu fort pour ce territoire.

Seuls les commerces liés à l'automobile et aux soins esthétiques se développent

Entre 2014 et 2019, le nombre total de commerces du territoire a légèrement progressé, avec 18 établissements supplémentaires, mais d'importantes disparités apparaissent selon les types de magasins. À cet effet, seul le nombre de commerces liés à l'automobile (réparation automobile et de matériel agricole, écoles de conduite) et aux soins esthétiques (salons de beauté et parfumeries) augmente, et dans une moindre mesure celui des agences immobilières ► **figure 38**. En revanche, des commerces alimentaires de base comme les épiceries, les supérettes, les boucheries-charcuteries ou les boulangeries sont en recul et ont même disparu dans certaines communes entre 2014 et 2019, tout comme les magasins de meubles, de chaussures, d'articles de sport, d'équipement du foyer ou les librairies.

Conserver des commerces, un enjeu pour les petites communes

La plupart des communes du Pays du Bocage dispose d'au moins un commerce. Mais au regard des éléments précités, le maintien de commerces de proximité dans les petites communes apparaît comme déterminant pour garantir la cohésion territoriale du Pays du Bocage. L'identification des parties du territoire dénuées de commerces, ou les ayant perdus, permet de localiser les territoires à enjeu. 20 communes, plutôt concentrées à l'est du territoire, n'en possèdent aucun en 2019 ► **figure 39**, et 32 communes sont dépourvues de commerces alimentaires. Ces communes sans commerce alimentaire sont localisées principalement en périphérie du territoire, et quatre « blocs » de communes apparaissent : un premier centré sur Bazoches-au-Houlme rassemble six communes situées au nord de la CC du Val d'Orne, un deuxième compte huit communes situées à la limite de cet EPCI et de la CA Flers Agglo autour de Faverolles, un troisième est composé de six communes au centre du Pays autour

► 37. Évolution des services de santé par type de professionnels entre 2014 et 2019

	Nombre de communes (sur 86) offrant chacun des services suivants en 2019	Évolution du nombre de communes offrant chacun des services suivants entre 2014 et 2019	Nbre total de services de santé en 2019	Évolution du nombre total de services de santé entre 2014 et 2019
Établissement santé court séjour	3	+0	3	-1
Établissement santé moyen séjour	4	+0	6	-1
Établissement psychiatrique	1	-2	5	-1
Urgences	3	+0	3	+0
Maternité	1	+0	1	+0
Structures psychiatriques en ambulatoire	3	+0	12	+0
Centre médecine préventive	1	+1	1	+1
Dialyse	1	+0	2	+0
Hospitalisation à domicile	2	+1	2	+1
Médecin généraliste	18	-4	51	-17
Spécialiste en cardiologie	2	+1	2	+0
Spécialiste en dermatologie vénéréologie	2	+0	2	+0
Spécialiste en gastro-entérologie hépatologie	2	+0	2	-1
Spécialiste en psychiatrie	1	-1	1	-2
Spécialiste en ophtalmologie	1	-1	1	-3
Spécialiste en oto-rhino-laryngologie	1	+0	1	+0
Spécialiste en pédiatrie	1	+0	1	+0
Spécialiste en pneumologie	2	+1	2	+1
Spécialiste en gynécologie	2	-1	2	-1
Chirurgien dentiste	7	-1	28	-5
Sages-femmes	2	+1	3	+2
Infirmier	25	+1	142	+17
Masseur kinésithérapeute	15	+0	42	-4
Orthophoniste	7	+1	18	+7
Audio prothésiste	3	+2	4	+3
Psychomotricien	2	+2	2	+2
Pharmacie	17	+0	35	+1
Laboratoire d'analyses et biologie médicale	3	+0	3	+0
Ambulance	11	-1	17	-6
Établissement thermal	1	+0	1	+0
Hébergement pour personnes âgées	15	+2	26	+3
Hébergement pour enfants handicapés	2	-1	6	-2
Hébergement pour adultes handicapés	6	+1	7	+0
Travail protégé	3	+0	5	+0
Nombre de communes ayant au moins un service de santé ou nombre total de services de santé	34	+3	439	-6

Lecture : les cases surlignées en orangé (respectivement en bleu) identifient les services de santé qui ont connu une hausse sensible (respectivement une baisse sensible) dans le Pays du Bocage entre 2014 et 2019.

Champ : Sont retenus les praticiens exerçant leur activité principale en libéral (en cabinet individuel ou de groupe ou en société). Sont donc exclus, par exemple, les médecins fonctionnaires et les médecins salariés exerçant en établissement sanitaire.

Source : Base Permanente des Équipements 2014 et 2019.

► 38. Évolution du commerce entre 2014 et 2019

	Nombre de communes possédant un commerce (sur 86) en 2019	Évolution du nombre de communes possédant un commerce entre 2014 et 2019	Nombre total de commerces en 2019	Évolution du nombre total de commerces entre 2014 et 2019
Banque, Caisse d'Épargne	15	+0	71	-2
Pompes funèbres	9	-1	14	-5
Bureau de poste	9	+0	9	+0
Relais poste	16	+0	17	-1
Agence postale	13	+0	16	+0
Réparation auto et de matériel agricole	41	+3	126	+5
Contrôle technique automobile	5	+0	11	-1
École de conduite	12	+2	25	+2
Coiffure	37	-1	129	+1
Restaurant	44	-4	203	+4
Agence immobilière	14	+3	33	+6
Blanchisserie-Teinturerie	6	+0	12	-3
Soins de beauté	17	+2	43	+9
Hypermarché	2	-1	3	-2
Supermarché	9	+1	16	+1
Supérette	5	-1	7	-2
Épicerie	22	-6	34	-6
Boulangerie	31	-2	75	-1
Boucherie charcuterie	20	-2	46	-4
Produits surgelés	1	+1	1	+1
Poissonnerie	1	-1	1	-1
Librairie papeterie	11	-2	19	-5
Magasin de vêtements	11	+5	74	-1
Magasin d'équipements du foyer	9	+1	12	-6
Magasin de chaussures	5	-3	14	-8
Magasin d'électroménager	7	-1	11	+0
Magasin de meubles	5	+0	16	-2
Magasin d'art. de sports et de loisirs	5	-2	8	-6
Parfumerie	7	+4	14	+7
Horlogerie-Bijouterie	5	+0	7	-2
Fleuriste	18	+1	32	-3
Magasin d'optique	5	-2	19	+1
Nombre de communes ayant au moins un commerce ou nombre total de commerces	66	+2	1 118	+18

Lecture : les cases surlignées en orangé (respectivement en bleu) identifient les types de commerce qui ont connu une hausse sensible (respectivement une baisse sensible) dans le Pays du Bocage entre 2014 et 2019.

Source : Base Permanente des Équipements 2014 et 2019.

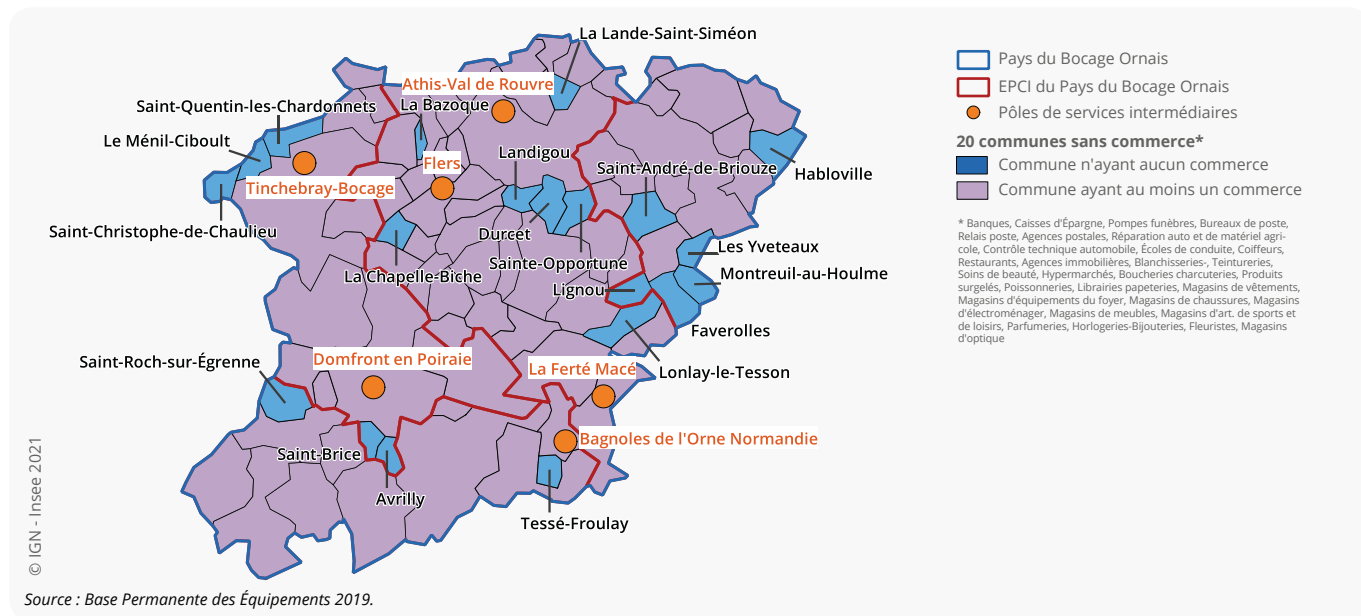
de Landigou, et le dernier regroupe trois communes de la pointe nord-ouest du Pays autour du Ménil-Ciboult ► **figure 40**.

Entre 2014 et 2019, les communes qui ont gagné des commerces (29) sont un peu plus nombreuses que celles qui en ont perdu (23). Toutefois, les communes qui

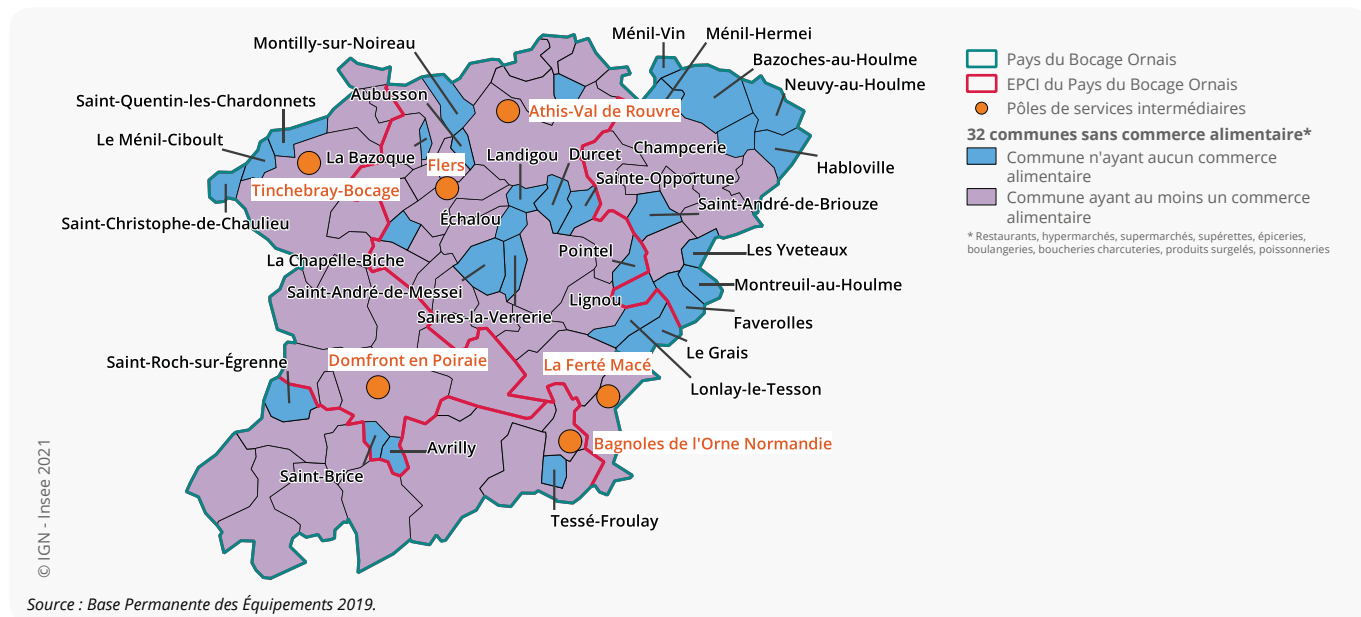
ont perdu des magasins d'alimentation restent plus nombreuses que celles qui en ont gagné (respectivement 25 et 14 ; ► **figure 41**). Cinq d'entre elles ont par ailleurs perdu leur dernier commerce alimentaire : Bazoches-au-Houlme, Landigou, Saires-la-Verrerie et Saint-Brice. En revanche, les communes qui ont gagné

des commerces non alimentaires sont deux fois plus nombreuses que celles qui en ont perdu (31 contre 15 ; ► **figure 42**). Parmi les 86 communes du territoire, 47 n'ont ni gagné ni perdu de commerces et 41 communes en ce qui concerne les seuls commerces alimentaires. ●

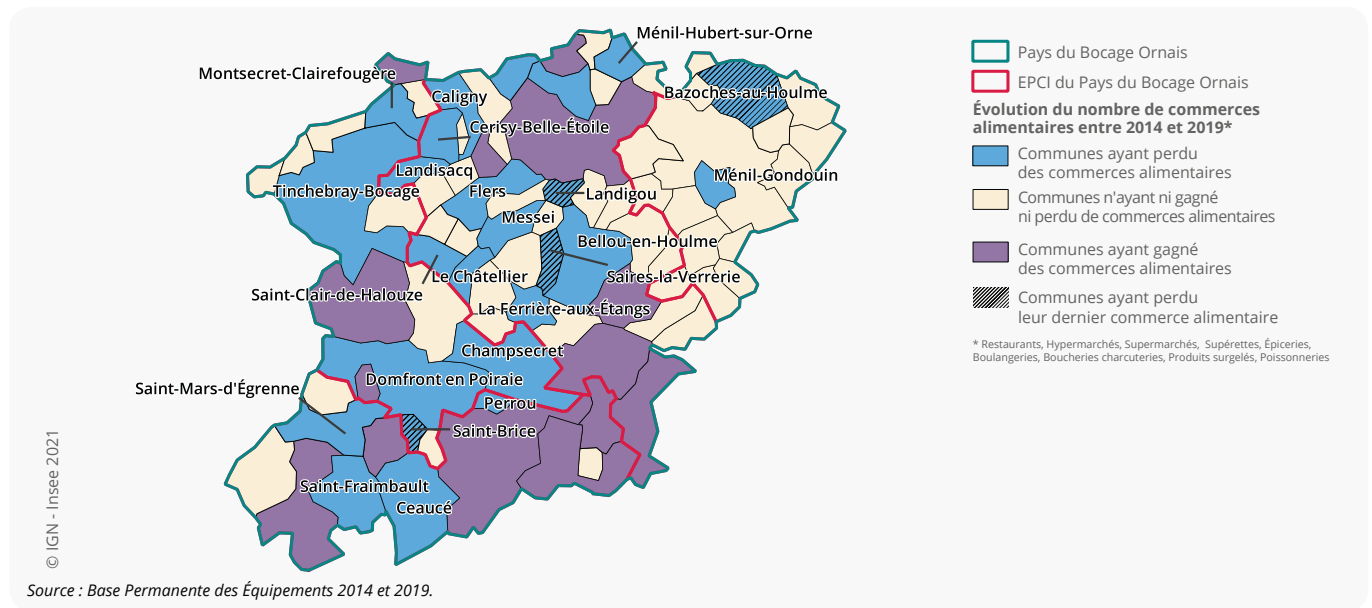
► 39. Présence de commerces dans les communes en 2019



► 40. Présence de commerces alimentaires dans les communes en 2019



► 41. Évolution du nombre de commerces alimentaires par commune entre 2014 et 2019



► 42. Évolution du nombre de commerces non alimentaires par commune entre 2014 et 2019

